

Le médecin militaire : aux infirmières des dét. h^ôp. Croix-Rouge

Autor(en): **Perret, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **109 (1964)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le médecin militaire¹

Aux infirmières des dét. hôp. Croix-Rouge

Cette année, quatre de nos ESM vont faire un cours de complément de deux semaines.

Les infirmières, qui doivent être fières d'être enrôlées dans un détachement hôpital de la Croix-Rouge, ne font du service qu'en cas de guerre ou de mobilisation de l'armée pour le service actif, comme ce fut le cas pendant la période de 1939 à 1945.

Mais, par contre, le personnel féminin des détachements de la Croix-Rouge est invité à participer volontairement, ou cette année ou dans deux ans, à un cours de complément pour apprendre à connaître les cadres de son unité et du groupe hôpital dont il fait partie, pour voir ensuite les lieux d'engagement de cette unité sanitaire de la Croix-Rouge et surtout pour apprécier le chef de son détachement et les officiers sanitaires qui sont responsables de tout le travail qui doit être accompli par le commandant d'un hôpital de base, ses quatre commandants d'unités, son état-major, ses médecins-adjoints, en tout 578 personnes, pour soigner 1000 à 1200 malades et blessés.

Il m'a paru utile de vous présenter, en quelques traits caractéristiques, l'un de ces officiers avec lequel vous devrez collaborer: le médecin militaire.

Vous portez au militaire comme au civil, sur votre uniforme, le signe de la Croix-Rouge, on peut dire de « notre » Croix-Rouge, puisque c'est un Suisse, Henry Dunant, et le Comité des Cinq de Genève qui, le 17 février 1863, ont établi

¹ Tiré du *Journal trimestriel des officiers suisses des troupes de santé* (mai 1964) (Berne).

les bases de l'œuvre mondiale d'humanité et de solidarité dont nous avons commémoré le centenaire.

Le médecin militaire porte, lui, un autre signe distinctif, qui est celui des troupes sanitaires de notre armée: sur fond bleu, la croix de Saint- Antoine autour de laquelle s'enroule un serpent, symboles qui évoquent des sentiments de commiseration et de prudente sagesse, dont doivent être animés tous ceux qui se penchent sur les soldats blessés et souffrants. C'est à la guerre seulement que tout le personnel des troupes sanitaires porte le brassard de la Croix-Rouge.

Mais ce médecin militaire se distingue du médecin civil par plusieurs aspects, ses devoirs de soldat et ses obligations de médecin.

CARACTÉRISTIQUES DE LA MÉDECINE MILITAIRE

Tout d'abord, il faut souligner le fait qu'il existe une médecine et une chirurgie militaires, fixées par les conditions et l'objet de leur application à la collectivité des soldats en campagne et modifiées par les expériences des guerres. On ne se bat plus et on ne traite plus les blessures comme au temps du combat rapproché et des armes blanches. La guerre se fait à distance, par armes à feu et à radiations. La guerre ne se fait plus entre deux armées, mais contre les peuples; elle ne ressemble plus à un duel, mais à un massacre...

La médecine et la chirurgie militaires, ou de guerre, sont particulières; elles s'appliquent aux soldats en casernes, en campagne ou à la guerre, et ce sont les impératifs militaires — la guerre — qui commandent!

Alors que le médecin civil est seul responsable de l'exercice de son art auprès de ses malades, le médecin militaire n'est plus responsable devant le malade, mais devant ses chefs. Il ne possède ni liberté de décision, ni liberté d'exécution, ni même liberté d'expression écrite, en dehors de l'approbation de ses chefs. Ceux-ci lui dictent des règles techniques impératives.

La médecine militaire est la plus ancienne et la plus parfaite médecine d'Etat. C'est une médecine codifiée, collectivisée, d'où la notion de médecine personnaliste est exclue. Ni sur le plan administratif, ni sur le plan technique, elle ne sera libre. Même si ce sont des médecins qui la dirigent, ce seront des médecins choisis par l'Etat, chargés par le commandement de l'armée de faire respecter des règles préétablies par lui.

Mais, malgré cela, le médecin militaire n'a pas l'allure d'un fonctionnaire, d'un professeur ou d'un dilettante.

LES QUALITÉS DU MÉDECIN MILITAIRE

Il est instruit pour exercer son métier à la guerre, et la préparation à la guerre demeure d'abord une préparation physique. A la tête de sa troupe sanitaire, il est l'éducateur et l'entraîneur. Il doit sauter dans les abris à la tête de ses patrouilles sanitaires de combat et lutter avec elles pour panser, reconforter et transporter les blessés. Il doit protéger sa vie et celle de ses soldats pour sauver la vie des autres. Ni bravoure aveugle, ni témérité inutile! Son but n'est pas la mort, mais maintenir en vie tous ceux qui, demain, remporteront la victoire!

L'exaltation du devoir à remplir est certes aussi puissante chez le médecin de troupe que chez l'officier combattant. La volonté de sacrifice est aussi grande et, pour chacun d'eux, c'est un des plus beaux triomphes de l'âme humaine.

Mais le médecin militaire entre sans arme offensive au combat! Il n'a de protection que son brassard à croix rouge. S'il s'expose aux coups de l'ennemi, ce n'est pas dans l'intention de vaincre, mais d'apporter le plus prompt secours aux blessés. S'il meurt, il meurt en médecin, car il ne provoque pas la mort, mais il défend la vie!

Michelet a écrit de Kléber: « Il était d'une figure si militaire qu'on devenait brave en le regardant! »

Le médecin militaire, entraîneur d'hommes, est aussi un

chef. Son premier devoir est de montrer l'exemple. C'est la personnalité qui caractérise le chef, sa volonté, son calme, sa foi dans le succès. Il encourage les initiatives et recherche les responsabilités. Il anime et il agit; il partage les joies et les peines de ses soldats. Technicien-savant peut-être, un chef militaire doit être avant tout un homme, un lutteur rempli d'énergie, fort de corps autant que du cerveau.

Le maréchal Lyautey, meneur d'hommes, a formulé ainsi son expérience des hommes :

« Celui qui n'est que militaire est un mauvais militaire; celui qui n'est qu'industriel n'est qu'un mauvais industriel; l'homme digne de mener des hommes est le chef ayant, par devoir, ses lanternes ouvertes sur tout ce qui fait l'honneur de l'humanité! »

SES OBLIGATIONS

Le médecin militaire doit être avant tout médecin.

Il peut fonctionner comme médecin de troupe pendant un cours de répétition ou une école militaire. Il peut être aussi chef dans les troupes sanitaires.

Dans les infirmeries et les hôpitaux militaires, on constate toujours que tout concourt aux bons résultats de la pratique de la médecine militaire: la tenue irréprochable des salles de malades, la discipline observée par le personnel infirmier, la docilité et la confiance qui caractérisent le soldat malade; pour le médecin militaire, ce sont le calme de l'esprit, l'autorité qu'il détient, le temps que rien ne mesure et qui lui permet de se consacrer entièrement aux soins hospitaliers comme aux travaux de recherche et de laboratoire, ses biens personnels.

En cas de service actif ou de guerre, le médecin militaire suit la troupe et la soigne mais, alors qu'aparavant il traitait surtout des maladies, maintenant il doit traiter des plaies, des fractures, des traumatismes qu'il faut panser selon le code d'urgence du poste de secours du bataillon, à la place

de pansement, à l'ambulance chirurgicale, à l'hôpital de base d'un ESM.

On a beaucoup écrit sur le recrutement et la formation du médecin militaire, sur sa collaboration à l'instruction et à l'éducation des soldats, sur les liens qui doivent exister entre l'officier de troupe et l'officier sanitaire. Tout peut se résumer dans ces quelques considérations du colonel commandant de corps Frick, chef de l'instruction de l'armée, sur la tâche et la mission du médecin de troupe :

« Le médecin militaire doit être à la fois médecin et soldat par sa mentalité, sa discipline, sa tenue. Il occupe une place de choix dans le cadre chargé d'instruire et d'éduquer la troupe. Il la voit au travail, l'observe, l'ausculte et, ainsi, il établit un diagnostic non seulement individuel, mais aussi sur l'état d'esprit réel de l'unité ou du corps de troupe dont il fait partie. Le rôle du médecin militaire ne se limite pas aux fonctions qu'il exerce dans son infirmerie, mais sa curiosité, son intérêt et sa volonté de prévenir les maladies, les épidémies et les accidents doivent le conduire souvent auprès de la troupe pour y contrôler la façon dont elle vit, le temps que l'on accorde aux soins corporels, au repos, aux repas, la qualité et la nature des vivres servis, les mesures prises par le commandant pour adapter la tenue vestimentaire à la température, au genre et à l'intensité de l'effort exigé de la troupe. En cela, le médecin est le conseiller du commandant.

Il doit aussi s'attacher à la « mise en forme » de ses hommes. Entraîné, résistant et fort, il participe aux exercices physiques de la troupe et l'entraînera à devenir résistante et souple.

Ce n'est pas seulement devant la troupe que le médecin sera un exemple, mais encore au milieu des officiers de l'unité ou de l'état-major. Là, il contribuera par sa personnalité à souder l'équipe, à lui donner le ton, à en maintenir l'élan et la capacité de travail ».

SES PEINES ET SES JOIES

En contre-partie de tout ce qu'il lui donne, l'armée procure au médecin militaire la possibilité d'utiliser ses talents d'organisateur, d'enrichir ses connaissances de l'homme, de renforcer son sens de l'autorité, de développer cette intelligence du cœur sans laquelle aucun rayonnement du savoir acquis n'est possible.

L'opinion générale est peu encline à admettre qu'il puisse être à la fois médecin et militaire. Elle estime qu'il n'y aurait de médecin que celui qui exerce la médecine civile et de militaire que l'officier combattant. Si l'on parle du médecin militaire, c'est plus souvent pour le dénigrer que pour le louer, et ce préjugé restrictif s'étend à tout le corps des officiers sanitaires.

Ambroise Paré, le premier en date et en gloire des chirurgiens des Armées françaises, a défini d'une phrase lapidaire ce qui caractérise le médecin militaire: « Et Dieu sait combien le jugement d'un homme se parfait à cet exercice où, le gain étant éloigné, le seul honneur nous est proposé et l'amitié des braves soldats à qui l'on a sauvé la vie. »

Cette triple proposition demeure toujours vraie pour tous les officiers sanitaires: l'éloignement du gain, autrement dit le désintéressement; l'amitié du soldat, autrement dit sa gratitude; enfin l'honneur, la conscience intime du devoir accompli. Voilà la plus précieuse récompense qu'un homme peut convoiter.

Les plus beaux éloges des médecins militaires se trouvent dans les citations à l'ordre d'armée. En voici une qui concerne un médecin militaire français, âgé de 32 ans:

« Médecin-capitaine Mourier, du 1er régiment de tirailleurs: âme d'élite, véritable apôtre faisant honneur au Corps médical, a participé aux campagnes de Tunisie et de France 1943-45. Il s'est employé en toutes circonstances, jusqu'à la limite de ses forces, ne dormant ni ne mangeant tant qu'il avait un homme à secourir. Frappé d'une balle à la tête devant

Cernay, le 30 janvier 1945, il a trouvé une mort glorieuse alors qu'il s'était porté à hauteur des éléments les plus avancés pour animer ses brancardiers de sa foi et de son exemple, sous un feu meurtrier d'armes automatiques et de mines. Il a donné ainsi un magnifique exemple d'héroïsme et de dévouement poussé jusqu'au suprême sacrifice. »

Lt. colonel H. PERRET
Cdt Gr. hôp. 60

Exiger du courage ¹

*« On ne prévoit jamais assez d'imprévis... »
Le calme et le sang froid de celui qui commande et de ceux qui exécutent étant le premier moyen d'ordre dans une troupe, l'instructeur s'attachera à y habituer celle qu'il exerce et en donnera lui-même l'exemple.
« Manœuvres de l'Infanterie suisse 1791 »*

La douloureuse vérification de cette maxime à l'école d'officiers de Lausanne m'a incité à regarder d'un peu près ce qui se fait à l'étrangers en matière d'épreuves de courage et de risques.

Après avoir résolument exclu toute question se rapportant à l'opportunité de tels exercices, tant évidente est leur nécessité, je veux, par quelques exemples, montrer quelques solutions pratiques adoptées par l'armée italienne.

D'emblée, le lecteur se demandera quelle est l'ampleur des risques assumés par nos voisins lors d'exercices de courage, d'exercices à balles, de jets de grenades, etc. Ces risques sont grands et réels. Les résultats obtenus sont remarquables.

Voyons quels sont les moyens employés:

¹ Rappelons que l'auteur de cet article a effectué, il y a quelques mois, un stage très instructif dans l'armée italienne (Réd.)